

JOURNAL DE ROUBAIX

Prix de l'abonnement : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continué jusqu'à réception d'avavis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE À PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ROUBAIX, LE 13 NOVEMBRE 1890

Prêtre et Soldat

Les séminaristes de la « classe » ont trouvé le soutien contre la tunique ou le dolman, les voilà incorporés, immatriculés, fusiliers, cavaliers, ou canonniers de deuxième classe, prêts à pivoter sur le terrain de manœuvre avec leurs camarades, les « bleus. »

Les voilà sac au dos, les jeunes recrues de la milice noire, les voilà, les lévités, avec le pantalon rouge et le képi couvrant la tonsure !

Quel grand soleil que celui qui éclaire ce beau jour et que le triomphe est sublime pour ceux qui ont relevé d'empêcher le recrutement du clergé dans le soumettant au service militaire !

Ce qui m'étonne, c'est que les nombreuses sociétés de libre-penseurs qui fonctionnent aux quatre coins de la France n'ont pas encore convoqué leurs adhérents à quelque punch d'allégresse pour célébrer ce mirifique coup de pioche dans les flancs de la sinistre bastille ecclésiastique.

La chose en vaut la peine demandé ! Depuis dix ans, la machine de guerre était sur le chantier; toute la réforme du service militaire ne tendait qu'à l'incorporation des 1,900 séminaristes qui viennent d'arriver à la caserne.

Pour arriver à ce résultat, on a jeté, en l'air, pile ou face, la loi qui avait relevé l'organisation de l'armée depuis 1872 ; on s'est lancé dans l'inconnu, hardiment, témérairement peut-être. La compensation était au bout, et cette compensation était de taille à masquer tous les périls, à donner du cœur au ventre des plus timorés.

Et bien, aujourd'hui que le but est atteint, quel silence singulier dans les rangs des triomphateurs, quelle déception peut-être !

Sans un murmure, sans une protestation, sans même une marque d'attendrissement qui puisse être considérée comme une faiblesse, les « apprenants curés » arrivent au régiment. Les évêques ont voulu les préparer aux devoirs nouveaux qu'ils auront à remplir, et tous ont tenu le même patriotique langage.

Du Nord au Midi, de l'Ouest à l'Est, les séminaristes de chaque diocèse ont entendu les mêmes vibrantes exhortations à la discipline, au respect des chefs, à l'amour de la patrie.

C'est ainsi, en effet, que les évêques français répondent à une loi dirigée contre l'Eglise, loi qu'ils réprouvent et qu'ils ont combattue avec la dernière énergie.

Le fait accompli, ils jugent que les séminaristes n'ont point à prendre figure de persécutés, mais qu'ils doivent aborder crânement cette épreuve si peu en rapport avec leur mission pacifique, mais qui les oblige au plus noble métier que l'homme puisse faire, après servir Dieu.

Prêtre et soldat sont toujours vécus dans une fraternité touchante, sans cette retenue sur les champs de bataille où l'on meurt, dans les hôpitaux où l'on souffre.

Les devoirs ne sont-ils pas souvent les mêmes et les espoirs aussi élevés, aussi lointains, aussi surrénaux ?

La loi qui astreint les séminaristes au service militaire, va resserrer encore ces liens et prépareras des amitiés qui l'avenir changera sans peine en confiance et en respect.

Est-ce cette perspective qui donne à

penser aux sectaires ? Ont-ils peur de l'influence moralisante que les séminaristes répandront certainement dans les casernes, ou espèrent-ils que la gendarmerie serait obligée d'aller prendre les hélèves au collet pour les entraîner de vive force au régiment ?

Leur espoir est déçu dès à présent, et leurs craintes peuvent rester entières.

MORALE RELATIVE

J'ai beaucoup attendu, avant de dire un mot, à cette place sur l'affaire de Toulon. La vérité, ce qui m'intéresse c'était moins l'événement en lui-même que les conséquences de mes honorables confrères parisiens.

Mon attente a été bien récompensée, car j'ai pu saluer au passage les théories les plus singulières, les considérations les plus pénibles inspirées par ce triste épisode de la vie privée.

Par une étrange aberration, tout ce qui constitue les circonstances aggravantes d'un malfait, c'est à-dire l'éducation, la situation mondaine ou politique, l'ordre social, etc., est déclaré devoir être de nature volontaire, un motif d'atténuation.

Le seul sentiment aurait dû dominer dans la presse de tous les partis : la satisfaction de constater qu'il y a encore des juges à Toulon. Chez le parquet de cette ville apprend, en effet, qu'un avortement a été commis ; les charges lui paraissent assez probantes ; convaincu que la loi est égale pour tous, il ordonne l'arrestation des auteurs présumés du crime, sans se préoccuper de leur rang et de leur influence. C'est mieux que de laisser faire, mais je suis sûr que les personnes qui ont avorté blâmeront les deux moralistes, cette modeste conception littéraire du pauvre M. Niard, qui savent trouver une demi-douzaine de ces moralas à l'usage de leurs frères.

Jugez donc, le principal accusé est maire de Toulon, l'homme des amis et des protecteurs au Parlement, à Arès, au grand homme, et au théâtre. Quelle audace !

D'abord si l'on considère les conditions dans lesquelles cette arrestation de théâtre a été opérée, on doit constater qu'elle a été infiniment moins pénible, moins tumultueuse qu'elle ne l'est été à la mairie, à la promenade ou au domicile de M. Fouroux. Aucune ouverte, aucun spectateur n'a été dans la confidence du drame. En effet, à lire les tartinées indignes de certains journaux, on aurait pu croire que le réisseur s'était présenté à la police, et déclaré : Je suis l'auteur d'un « Meaoudane et Macouine », l'administration de théâtre a l'obligation de vous informer que la mesure coercitive dont M. le Maire vient d'être l'objet, n'entrava rien en rien la marche du répertoire courant ; il ne s'agit que d'une simple négligence dans la tonne des registres de l'établissement.

On assure que le député Var est décédé à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de M. Clemenceau, député, et de M. Daudias, sénateur, la mis en liberté de son fils.

On assure que la députation de Var est décédée à Toulon, 12 novembre. — La mère de M. Fouroux vient de paraître dans l'espace d'obéir, avec l'aide de